



Eyrless Alpro

Fiche technique

Lessive liquide concentrée tous textiles spéciale fortes salissures.
Sans phosphate active dès les basses températures.

Lessive liquide tous textiles y compris les tissus synthétiques et couleurs.

C'est une lessive active dès les basses températures (30°C à 40°C).

De part sa forte concentration en matières actives, s'utilise en blanchisserie industrielle, hospitalière et collectivité, en eaux douces et dures avec des doseurs automatiques.

Composée de tensioactifs, d'agents séquestrants, d'inhibiteurs de grisaillement, de sels alcalins, d'azurants optiques. Lessive complète alcaline, recommandée pour le linge fortement souillé (boucheries, vêtements de travail...).

Mode d'emploi

Dosage :

Prélavage : de 10 à 20 g/kg de linge sec.

Lavage : de 5 à 25 g/kg de linge sec et jusqu'à 40 g/kg en cas de lavage direct.

Augmenter le dosage pour un linge très sale ou une eau très dure.

Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5 L, bidon de 20 L.

Données techniques

- Aspect : liquide limpide jaune pâle

- pH : > 12,5

- Densité : 1,13 - 1,15

Précautions

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.

Procéder à un essai préalable sur les couleurs fragiles.

Bien respecter les températures maximales de lavage en fonction du textile à laver.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Sécurité selon FDS

Corrosion cutanée, Catégorie 1A.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1.

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour le personnel médical.

Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

14-12-2017 Ind. 6 ■

